Crup'Échos 111

BELGIQUE - BELGIË
5330 ASSESSE
P.P. 7 1439
P705112

"Il faut toujours se réserver le droit de rire le lendemain de ses idées de la veille."
Napoléon Bonaparte

Juin 2026

Les castors
Le drame de 1909
Les antiquités de Ronchinne

Éditeur responsable: Hugues Labar, rue Basse 15, 5332 Crupet

Crup' Échos

Forum de rédaction

Pascal André (web master)
Xavier Bernier
Bernard Dacier
Florence Grandjean
Hugues Labar (mise en page)
Marcel Pesesse (trésorier)
Patricia Quevrin

Compte bancaire

CRELAN – BE30 1030 7328 7511

Sommaire

Édito :
La collection du prince Napoléon à Ronchinne p. 3
Les castors sont de retour p. 20
Le drame de 1909 p. 24
Souvenirs, souvenirs p. 30
Crupet Pelote p. 32
Crupet 85 p. 34
Inondations de 2021 : appel à témoignages p. 35
D'anciens souvenirs mortuaires p. 36
In memoriam p. 38
Marcel vous suggère p. 39

Notre site

N'oubliez pas de visiter notre site Internet *crupechos.be*. Pour tout contact : *info@crupechos.be*. Pensez à nous transmettre votre adresse si ce n'est déjà fait !

Avis à nos sponsors !

Tarif valable pour 4 éditions Crup'Échos			
1/8 p.	1/4 p.	1/2 p.	1 p.
30 €	60 €	120 €	240 €

Toute pub « papier » donne aussi droit à un référencement sur le site *crupechos.be* (onglet « sponsors »). Pour plus d'informations, veuillez contacter Marcel Pesesse, notre trésorier.

Photo de couverture : le château de Ronchinne. © B. Dacier, 29.04.2026.

Édito : Avec cent ans de recul

Ce numéro 111 de Crup'Échos met en évidence plusieurs événements qui se sont passés au début du 20e siècle. 100 ans plus tard, nous pouvons les analyser avec un meilleur recul.

Il y a tout juste 100 ans, le 3 mai 1926, le prince Victor Napoléon Bonaparte (1862-1926) décédait des suites d'une crise cardiaque dans son hôtel particulier de l'avenue Louise à Bruxelles. Il fut notre voisin discret à Ronchinne de 1912 à 1926. Malgré ses origines prestigieuses, né au Palais-Royal de Paris sous le Second Empire, petit-fils de deux rois : Jérôme, roi de Westphalie (par son père) et Victor-Emmanuel II, roi d'Italie (par sa mère), proche parent de Napoléon 1er , chef de la maison impériale française, prétendant au trône de France de 1879 à 1926, le prince Victor Napoléon-Bonaparte a été totalement oublié par l'histoire. Exilé par la loi française de 1886, contre les familles royales ou impériales ayant régné, il meurt 40 ans plus tard sans jamais avoir revu son pays, la France, et sans avoir eu de rôle politique. Dès lors, vous comprendrez pourquoi à Ronchinne, il a collectionné et reconstitué un univers « du passé » notamment napoléonien. Un siècle plus tard, la majeure partie des œuvres en extérieur est toujours présente. Ces antiquités se laissent découvrir pour celles et ceux qui souhaitent les observer en arpentant le beau domaine de Ronchinne.

Il y a 117 ans, en 1909, une tragédie familiale touchait Crupet. Ce fait divers peu banal a été relaté dans tous les journaux de l'époque et même évoqué dans de nombreux quotidiens français. Avec le recul nécessaire d'aujourd'hui, nous pouvons l'analyser aux niveaux humain et judiciaire.

Plus d'une centaine de souvenirs mortuaires entre 1880 et 1930 de Crupétoises et Crupétois ont été retrouvés dans une boite à cigare. Ces anciens documents sont interprétés dans leurs thèmes et seront disponibles bientôt sur le site crupechos.be. Il s'agit d'une mine d'or pour les passionnés de généalogie.

A la fin du 19e siècle, les castors disparaissaient du Crupet - chassés pour la viande, la fourrure et la glande castoréum - ainsi que dans le reste de la Belgique. Vous découvrirez que depuis 2025, un siècle plus tard, les castors sont discrètement de retour dans le Crupet.

Prendre du recul sur le passé permet de distinguer les faits historiques des légendes. C'est une démarche essentielle pour appréhender l'évolution de notre société. Le recul et la contextualisation permettent également de mieux interpréter la mentalité de l'époque étudiée. Le recul permet de comprendre aussi les enjeux du présent et d'éviter si possible de reproduire les erreurs.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et un très bel été.

Le Forum

PARCS & JARDINS

Antoine André

Aménagements extérieurs. Poses de clôtures.
Pavages. Abattages. Elagages. Tailles de haies.
Plantations. Tontes de pelouses. Abris de jardins.
Créations de nouveaux gazons. Gyro-broyages.
Contrats d'entretiens de jardins.

Devis gratuits - Gsm 0494 28 60 08

Rue Sainte-Geneviève 1b, 5334 Florée - antoine.andre@hotmail.com

La collection du prince Victor Napoléon

L'empreinte indélébile du prince Victor Napoléon dans les murs extérieurs et le parc du château de Ronchinne au travers une curieuse collection éclectique archéologique et napoléonienne

Fig. 1. Le château de Ronchinne. © B. Dacier, avril 2026.

Bref historique

Le nouveau château de Ronchinne a été construit par le notaire Logé de Namur entre 1884 et 1890 au Sud-Ouest du vieux château-ferme éponyme. Au départ, cette belle demeure était qualifiée tantôt de grosse villa, tantôt de pavillon. En effet, elle était moins importante qu'aujourd'hui[1]. En 1912, le domaine de Ronchinne est acquis par le prince Victor Napoléon, petit-neveu de l'empereur Napoléon 1er, et son épouse la princesse Clémentine de Belgique, fille du roi Léopold II. Le couple entreprend une première phase de construction et de réaménagements dont le plus important est la recomposition de la façade Sud. Après la guerre et l'exil en Angleterre chez l'impératrice Eugénie (veuve de Napoléon III), une deuxième phase de travaux (1918-1926) est entamée pour compléter et embellir le domaine, notamment la terrasse de la tour Ouest, l'escalier Ouest, le perron, la façade supérieure du perron, l'obturation de plusieurs portes en façade avant, la grande orangerie, le nouveau jardin potager entouré de murs, l'agrandissement de la maison du jardinier, la maison du régisseur, le porche du vieux château-ferme, etc.

Des recherches récentes ont mis en lumière que lors de cette deuxième phase des travaux, le prince Victor Napoléon, grand collectionneur d'objets napoléoniens et archéologiques, a fait placer de nombreux artéfacts dans les murs extérieurs et le parc. Un siècle plus tard, la majeure partie de cette collection, assez étrange, est toujours présente. Le prince Victor Napoléon, petit-neveu de l'empereur, est décédé en mai 1926. Force est de constater qu'en moins de 8 ans (1918-1926), le prince a laissé une empreinte indélébile inscrite de manière singulière dans les maçonneries et le parc du domaine de Ronchinne.

[1] Voir Crup'Echos n°110, décembre 2025, pages 20 à 32.

Pourquoi un prince Napoléon Bonaparte à Ronchinne ?

Victor Napoléon Bonaparte est le petit-neveu de l'empereur Napoléon 1er. Par le jeu des successions, le prince Victor devint le chef de la Maison impériale puisqu'il n'existait plus d'autre héritier mâle issu de Napoléon 1er ou de ses frères. À 18 ans à peine, et indépendamment de sa volonté, le prince Victor devenait le représentant de la cause impériale. Il allait le rester jusqu'à sa mort en 1926. Pourtant, bien qu'il ait été le chef de la Maison impériale française pendant une quarantaine d'années, le prince Victor a été totalement oublié par l'histoire.

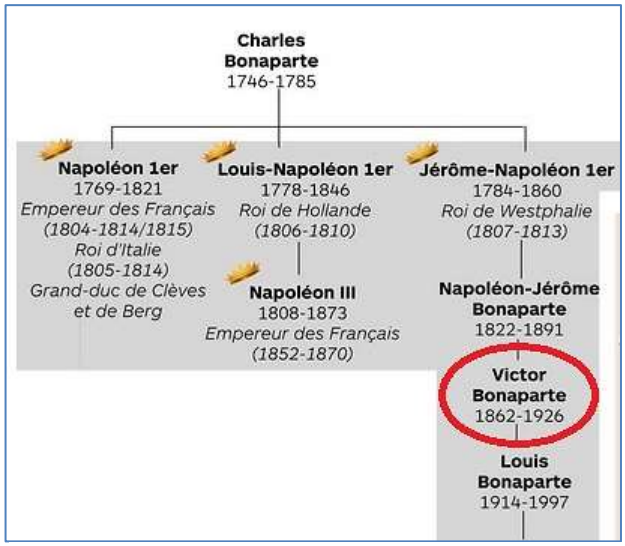

Fig. 2. Crayon généalogique des ascendants du prince Victor Napoléon Bonaparte (empereur ou roi avec une couronne). © P. André.

Le 22 juin 1886, la République française vote la loi d'exil contre les familles ayant régné. Le prince Victor est banni, comme également d'autres familles royalistes, du territoire Français. Le lendemain, à l'âge de vingt-quatre ans, il s'installe à Bruxelles dans un hôtel particulier. En 1888, il rencontre la princesse Clémentine de Belgique. Ils tombent follement amoureux l'un de l'autre. Malheureusement le roi Léopold II refusera toujours le mariage. Ils devront attendre le décès du roi pour se marier en 1910. Etant tous les deux attirés par la nature, ils acquièrent le domaine de Ronchinne où ils s'installent durant plusieurs mois par an pour profiter des joies de la campagne.

Fig. 3. Le prince Victor Napoléon. Coll. P. André.

Au fil des années en exil ne pouvant pas faire de politique, le prince Victor se transforme en gardien du temple, avec pour mission le rayonnement du souvenir des deux empires dont il est l'héritier. La constitution d'une collection napoléonienne, hors du commun, devient l'œuvre de sa vie. Son hôtel particulier avenue Louise à Bruxelles était un véritable musée impérial.

La collection du prince Victor était réellement pharaonique et de provenances multiples. Il hérite de ses premiers objets en 1879, à la suite de la mort du prince impérial (le fils de Napoléon III), tué au Zoulouland. En 1891, la collection s'enrichit des souvenirs de son père Plon-Plon (le prince Jérôme Napoléon). En 1920, à la mort de l'impératrice Eugénie (l'épouse de Napoléon III), en exil en Angleterre, il reçoit une grande partie des collections en plus de toutes les propriétés. À ces trésors reçus comme héritier des Bonaparte, viennent s'ajouter de très nombreux dons venant de descendants de familles liées à l'Empire, notamment le duc de Padoue, proche parent de la mère de Napoléon, et, pour la majeure partie de la collection militaire, l'amiral de La Roncière Le Noury (époux de la dame d'honneur de la princesse Clotilde de Savoie, mère du prince Victor, fille du roi d'Italie Vittorio Emanuele II). À cet ensemble déjà considérable s'ajoutent les propres achats du prince Victor, qui se passionne pour les objets issus de la légende populaire de l'Empire et tous les ouvrages sur le sujet. Ces objets sont présentés à part sans un inventaire précis. Le rapport du prince Victor avec sa collection est fusionnel. Ses objets l'invitent à porter un regard sur le passé et compensent son impossibilité d'agir politiquement. Il met volontiers à disposition des archives et objets pour une meilleure connaissance des deux empires napoléoniens. Il fait également des

donations très importantes à l'État français en 1923 dans un but mémoriel. Par ces actes culturels, le prince Victor entend servir la gloire impériale. Ne pouvant le faire par la politique[1], il choisit l'histoire pour accomplir son destin.

La collection du prince Victor s'est aussi étendue à Ronchinne ; en voici les empreintes.

Fig. 4. Vue Ouest du château, de la maison du jardinier (2) cachée dans les arbres et de l'orangerie.
Localisations des antiquités, 1, 2, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 20bis, 21, 22, 23, 24, 25 et 26.
Fin avril, les magnifiques rhododendrons plantés par la princesse Clémentine sont en fleurs.
© B. Dacier, avril 2026.

La collection de récupérations archéologiques ou de sculptures plus récentes insérées dans les constructions et le parc du domaine de Ronchinne par le prince Victor Napoléon.

(1) Chapiteaux géminés de deux colonnettes en pierre calcaire, dotés de masques et de motifs végétaux d'époque gothique (14e au 16e siècle) avec une ouverture pour une fontaine entre les poissons qui sortent en dessous de la tête.
Dimensions : 52cm de haut sur 58cm de long.
Le chapiteau est implanté sous forme de petit banc entre la maison du jardinier et le château, en direction de l'ancien jardin japonais.

Fig. 5. Antiquité (1). © P. André, 2025.

[1] Laetitia DE WITT, *Le prince Victor Napoléon, donateur de la Maison Bonaparte,* catalogue de l'exposition éponyme septembre 2024-janvier 2025, Ajaccio, « Le prince Victor Napoléon, de la politique à l'histoire », p. 19, , ouvrage collectif, 87 p., Ministère de la Culture, France, 2024.

(2) Sculpture en ronde-bosse représentant saint Fiacre, posée sur une console plus récente, en pierre calcaire. Ce saint, patron des maraîchers et des jardiniers, tient son attribut, la bèche, de la main gauche. L'œuvre est probablement du 18e siècle.

Dimensions : 35 cm de socle pour 120 cm de haut.

La statue est gélivée à de nombreux endroits. Elle a subi des réparations au mortier par le passé. La sculpture est encastrée dans l'angle Sud-Ouest de la maison du jardinier construite entre 1920 et 1926.

Fig. 5. Antiquité (2). © P. André, 2025.

Fig. 6. Antiquité (3). © P. André, 2025.

(3) Vase couvert en pierre calcaire, 19e siècle.

Dimensions : 40 cm de large sur 117 cm de haut.

Le vase est posé dans une niche sur la façade Sud de l'ancienne orangerie, côté gauche.

(4) Fonts baptismaux en pierre calcaire constitués d'une cuve, munie de quatre têtes saillantes, supportée par quatre colonnettes, époque romane. Les quatre têtes représentent les quatre fleuves du Paradis.

Dimensions : 100 cm de base sur 100 cm de haut.

L'ensemble est reconverti en mange-debout à l'intérieur de l'ancienne orangerie, en face de la sortie Sud.

Fig. 7. Antiquité (4). © P. André, 2025.

(5) Console avec figure humaine, en pierre calcaire, 18e siècle. La partie supérieure de la figure humaine a été endommagée.

Dimensions : 60 cm par 60 cm.

La console est fixée au mur de la façade Sud de l'ancienne orangerie, côté Est en desous de l'aigle impérial.

Fig. 8. Antiquité (5). © P. André, 2025.

(6) Aigle impérial en pierre calcaire, 19e siècle. L'oiseau de Jupiter, emblème de la Rome impériale, est associé depuis la plus haute antiquité aux victoires militaires. Le décret du 10 juillet 1804 stipule que les armes de l'Empereur Napoléon 1er sont : « d'azur à l'aigle à l'antique d'or, empiétant un foudre ».

Dimensions : 58cm par 90cm de haut.

L'aigle impérial napoléonien est emuré sur la façade Sud de l'ancienne orangerie, côté Est, juste au dessus de la console à figure humaine.

Fig. 9. Antiquité (6). © P. André, 2025.

(7) Bas-relief en pierre calcaire doté de deux blasons (usés) sous des trilobes architecturés, 16e siècle.

Dimensions : 32cm de large sur 40cm de haut.

Ce bas-relief est scellé dans le mur intérieur Est du jardin, en face de l'ancienne orangerie.

Fig. 10. Antiquité (7). © P. André, 2025.

(8) Niche ou potale en pierre calcaire destinée à recevoir une statuette religieuse, 16e siècle.

Dimensions : 50 cm de large sur 72 cm de haut.

Cette logette est scellée sur le mur intérieur Est du jardin, en face de l'ancienne orangerie.

Fig. 11. Antiquité (8). © P. André, 2025.

(9) Bas-relief sculpté d'un blason (non identifié) entouré d'ornements, en pierre calcaire, probablement du 18e siècle.

Dimensions : 110 cm par 110 cm.

Ce bas-relief est scellé dans le mur intérieur Est du jardin, en face de l'ancienne orangerie.

Fig. 12. Antiquité (9). © P. André, 2025.

(10) Bas-relief en pierre calcaire représentant un chevalier sur sa monture, lors d'une joute équestre, vraisemblablement du 18e siècle.

Dimensions : 60 cm de large sur 57 cm de haut.

Ce bas-relief est scellé dans le mur intérieur Est du jardin, en face de l'ancienne orangerie.

Fig. 13. Antiquité (10). © P. André, 2025.

(11) Bas-relief en pierre calcaire représentant un personnage priant au pied du Christ montrant ses stigmates, accostés de pilastres ouvragés supportant un linteau. Au registre inférieur : inscriptions en latin avec des caractères gothiques très effacés (usures), 16e siècle.

Dimensions : 74 cm de large sur 94 cm de haut.

Ce bas-relief est scellé dans le mur intérieur Est du jardin, en face de l'ancienne orangerie.

Fig. 14. Antiquité (11). © P. André, 2025.

(12) Bas-relief en pierre calcaire représentant trois pèlerins coiffés de chapeaux et munis de sacs à dos et de bâtons, probablement du 18e siècle. Des inscriptions en latin sont gravées en bas de l'œuvre, mais usées par le temps et les intempéries.

Dimensions : 59 cm de large sur 53 cm de haut.

Ce bas-relief est scellé dans le mur intérieur Ouest du jardin, en face de l'ancienne orangerie.

Fig. 15. Antiquité (12).
© P. André, 2025.

(13) Grand bas-relief en pierre calcaire représentant plus que probablement des scènes de la nativité (pèlerin, berger avec agneau, enfant Jésus au centre, vache à l'arrière, Marie et Joseph sur les côtés, etc.) avec des inscriptions assez longues en latin et blasons (l'ensemble est dégradé par le temps, les intempéries et la végétation, la pierre bleue se délite…), vraisemblablement du 18e siècle.

Dimensions : 146 cm de large sur 86 cm de haut.

Ce bas-relief est scellé dans le mur intérieur Ouest du jardin, en face de l'ancienne orangerie.

Fig. 16. Antiquité (13).
© P. André, 2025.

(14) Bas-relief quadrangulaire en pierre calcaire comportant deux blasons (non identifiés) et leurs ornements, probablement du 18e siècle.

Dimensions : 42 cm de large sur 52 cm de haut.

Ce bas-relief est scellé dans le mur de soutènement de la cour du château côté Ouest.

Fig. 17. Antiquité (14).
© P. André, 2025.

(15) Statue ancienne en pierre calcaire représentant la Vierge Marie, scellée sur une console plus récente, l'époque est difficile à déterminer sans un examen approfondi de l'œuvre. La statue est brisée à mi-hauteur (au-dessus des mains).

Dimensions : 35 cm de large sur 140 cm de haut.

Cette sculpture repose sur un socle scellé dans le mur de soutènement de la cour du château côté Ouest.

Fig. 18. Antiquité (15).
© P. André, 2025.

(16) Bas-relief en pierre calcaire représentant un aigle impérial, vraisemblablement du 19e siècle.

Dimensions : 65 cm de large sur 80 cm de haut.

Cette dalle est scellée dans le mur Nord de soutènement de la petite terrasse acolée à la tour d'entrée du château.

Fig. 19. Antiquité (16).
© P. André, 2025.

(17) Petit tabernacle en pierre calcaire transformé en niche, 15e ou 16e siècle.

Dimensions : 46 cm de large sur 74 cm de haut.

Derrière une grille en métal, sculpture en calcaire représentant une Vierge et l'Enfant Jésus, vraisemblablement du 19e siècle.

Dimensions 19 cm de large sur 39cm de haut.

L'ensembe est scellé dans le mur Est du perron du château.

Fig. 20. Antiquité (17).
© P. André, 2025.

Fig. 21. Antiquité (18). © P. André, 2025.

Fig. 22. La princesse Clémentine appuyée au grillage du « puits ». Coll. P. André.

(18) Chapiteau doté de blasons et de grandes palmettes d'une importante colonne, en pierre calcaire. L'ensemble a été reconverti en fausse margelle de puits. Objet antique dont l'époque est difficile à estimer.

Dimensions du socle :135 cm par 135 cm. Chapiteau de 80 cm de haut.

Ce « faux puits » décore la pelouse à l'entrée de la cour d'honneur du château.

(19) Vasque de jardin en calcaire, de forme quadrangulaire, décorée de motifs de végétaux sur ses quatre faces, posée sur un socle également en pierre calcaire, 19^{e} siècle.

Dimensions : 39 cm par 95 cm.

Cette vasque et son pied, ainsi que sa réplique, se trouvent de part et d'autre de l'entrée de la cour d'honneur du château.

Fig. 23. Antiquité (19). © P. André, 2025.

(20) Bas-relief quadrangulaire en pierre calcaire représentant un aigle déployant ses ailes, 20e siècle. Ce bas-relief est scellé dans la maçonnerie au-dessus de la porte-fenêtre de l'aile Est dont la façade présente un pignon à redents, juste en face de l'ancienne conciergerie.

Un aigle semblable se trouve sur le porche d'entrée du vieux château-ferme de Ronchinne.

Fig. 24. Antiquité (20).
© P. André, 2025.

(20bis) Bas-relief quadrangulaire représentant un aigle déployant ses ailes, 20e siècle, situé sur le porche d'entrée du vieux château-ferme de Ronchinne, dont la reconstruction fut commanditée par le prince Napoléon au début du 20e siècle.

Dimensions : 85 cm par 85 cm, similaires à celles du nouveau château.

Fig. 25. Antiquité (20bis).
© P. André, 2025.

(21) Fonts baptismaux en pierre calcaire, à quatre têtes saillantes (une à chaque angle de la cuve), époque romane, l'inscription est illisible et usée.

Dimensions : 93 cm par 73 cm.

Cette sculpture se trouve entre la maison du jardinier et le château.

Fig. 26. Antiquité (21). © P. André, 2025.

Fig. 27. Antiquité (22). © P. André, 2025.

(22) Relief romain sculpté à quatre personnages (des affranchis) qui était destiné à être encastré dans la façade d'un monument funéraire. La plaque a conservé son encadrement sur les quatre côtés. Sur le bord inférieur, une inscription livre le nom des quatre personnages.

Dimensions : longueur de 1,635 m et hauteur de 0,725m.

Murés dans la terrasse de l'aile Ouest du château de Ronchinne. La découverte a été publiée en 1981 dans le tome 50 de l'Antiquité Classique par le professeur Jean-Charles Balty et en 2025 dans le numéro 110 de la revue Crup'Echos, pages 20 à 32, avec plusieurs compléments d'analyse.

La datation se referme sur les années 50-40 avant notre ère. Ce relief provient de Rome où il fut découvert en 1889 lors de la construction d'un immeuble.

Fig. 28. Antiquité (23). © P. André, 2025.

(22) Ce couvercle de sarcophage de petite dimension (83 cm sur 16,5 cm), de marbre blanc appartenait au sarcophage d'un enfant. La découverte a été publiée en 1981 dans le tome 50 de l'Antiquité Classique par le professeur Jean-Charles Balty et en 2025 dans le numéro 110 de la revue Crup'Echos, pages 20 à 32, avec plusieurs compléments d'analyse.

Daté à la fin du 3^{e} ou du début du 4^{e} siècle, il provient très certainement de la ville de Rome. À Ronchinne, ce couvercle funéraire est inséré juste au-dessus d'une petite fontaine en pierre bleue dans le mur de l'escalier de la tour Ouest, à proximité immédiate du relief à quatre têtes.

(24) Grande vasque de jardin, décorée avec des oiseaux et des animaux qui font référence au Moyen Âge. Elle est composée de trois ouvertures destinées à recevoir des plantes d'ornement. Les dimensions sont de 137 cm long par 53 cm haut et 47 cm large. La sculpture est vraisemblablement du 19e siècle. Elle se trouve entre l'ancienne conciergerie et l'aile Est du château.

Fig. 29. Antiquité (24). © P. André, 2025.

Fig. 30. Vue aérienne de l'orangerie, du jardin du jardinier entouré de murs et de la maison du jardinier. Localisations des antiquités, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 21.
© B. Dacier, avril 2026.

(25) Grande sculpture en bois polychromé représentant les armoiries de l'empereur Napoléon 1er.

La sculpture se trouve dans le hall d'entrée du château.

Fig. 31. Antiquité (25). © B. Dacier, avril 2026.

D'azur à l'aigle impériale d'or, empiétant un foudre du même. La couronne, fermée et sommée d'un globe surmonté d'une croix recroisetée, utilise les aigles comme arceaux, intercalés entre des plumes stylisées. Le sceptre et la main de justice reproduisent les honneurs de Charlemagne utilisés pendant le sacre. Le grand collier de l'Ordre de la Légion d'honneur entoure l'écu. Le manteau de gueules, doublé d'hermines au naturel, semé d'abeilles d'or et frangé de même, porte un galon de sarments et de grappes. Les deux angles visibles du manteau montrent deux étoiles pentagrammiques d'or.

Fig. 32. Armorial de Napoléon 1er. © B. Wiki, 2026.

(26) Grand tableau de Napoléon 1er dominant la plaine de Wagram (le long du Danube, au Nord-Est de Vienne), théâtre de la bataille qui se déroula les 5 et 6 juillet 1809. Victoire éclatante de Napoléon, Wagram restera aussi dans l'histoire comme l'une des plus grandes batailles avec la présence de 300.000 soldats pour deux jours de combats.

La peinture est signée par Lepic en 1888. Elle se trouve dans le petit salon de la tour Ouest.

Fig. 33 et 34. Le tableau de Lepic.
© B. Dacier, avril 2026.

Le peintre Ludovic-Napoléon Lepic (1839-1889) était le petit-fils du comte Lepic, nommé général par Napoléon 1er pour s'être distingué à la bataille d'Eylau. Son père, Louis-Joseph-Napoléon Lepic était aide-de-camp de Napoléon III.

Conclusions

La collection d'objets anciens de diverses époques et origines - qui a été implantée entre 1918 et 1926 par la prince Victor Napoléon, principalement dans les murs extérieurs et le parc de Ronchinne - est un témoignage indélébile du séjour dans la région d'Assesse du chef de la maison impériale française (famille Bonaparte) au début du 20e siècle.

Le relief à quatre têtes en travertin, qui date de -50 à -40 avant notre ère, est une pièce archéologique assez exceptionnelle (voir Crup'Echos n°110 décembre 2025, pages 20 à 32). Ce relief romain de plus de 2000 ans présente des altérations et devrait être protégé rapidement des aléas climatiques car le travertin qui le compose est une roche sédimentaire calcaire fragile. Une exposition prolongée à l'eau ou à l'humidité peut entraîner des problèmes tels que des taches, décolorations et même des dommages structurels au fil du temps. Ces dernières années, plusieurs taches noirâtres sont apparues principalement sur le dessus des cranes et les mains des quatre personnages sculptés. La progression de ces taches risque d'endommager irrémédiablement la sculpture. Une protection en verre devrait être placée afin de garantir la pérennité de l'œuvre tout en assurant une ventilation optimale en évitant un effet de « cloche »[1].

Plusieurs de ces œuvres sont usées. Elles devraient également être protégées afin de limiter leur dégradation par les éléments naturels.

Un circuit « œuvres insolites archéologiques et napoléoniennes » pourrait être mis en place dans le domaine de Ronchinne afin que les promeneurs et les touristes puissent les apprécier à leur juste valeur. Des panneaux explicatifs pourraient également agrémenter le circuit et mettre en valeur tous ces objets anciens.

Le prince Victor Napoléon (1862-1926) était un homme réfléchi, cultivé, discret, de personnalité originale et grand collectionneur[2]. Exilé par la loi française de 1886, il est décédé à Bruxelles d'une crise cardiaque le 3 mai 1926 à l'âge de 63 ans sans avoir jamais revu son pays : la France.

Malgré ses origines prestigieuses, né au Palais-Royal de Paris sous le Second Empire français, petit-fils de deux rois : Jérôme, roi de Westphalie (par son père) et Victor-Emmanuel II, roi d'Italie (par sa mère), chef de la maison impériale française, prétendant au trône de France de 1879 à 1926, le prince Victor Napoléon-Bonaparte a été totalement oublié par l'histoire. Cela s'explique pour plusieurs raisons : d'abord il était un homme fort discret ; ensuite il n'a jamais eu de rôle politique ; mais aussi car la France et sa famille n'ont jamais souhaité jusqu'à présent mettre en évidence la période douloureuse de ses 40 ans d'exil en Belgique ; enfin c'est son épouse la princesse Clémentine (1872-1955) qui a toujours entretenu des liens étroits avec la région d'Assesse et plus particulièrement le village de Crupet de 1912 à 1955.

Dès lors on comprend mieux pourquoi à Ronchinne, comme à Bruxelles dans son hôtel particulier, il a collectionné et reconstitué un univers « du passé », notamment napoléonien.

Un siècle plus tard, la majeure partie de ces œuvres en extérieur est toujours présente. Ces objets anciens se laissent découvrir pour celles et ceux qui souhaitent les observer en arpentant le beau domaine de Ronchinne.

Pascal André

Nous adressons nos sincères remerciements à :

- Madame Laetitia de Witt, écrivaine, docteur en histoire, arrière-petite fille du prince Victor Napoléon, pour ses échanges d'informations ;

- Monsieur Jacques Toussaint, historien d'Art, spécialisé en sculptures, pour ses conseils et ses analyses ;

- Monsieur Jean-Louis Javaux, archéologue, pour ses analyses ;

- Monsieur Laurent Marée, directeur du domaine hôtel de Ronchinne pour son amabilité et pour l'accès au site ;

- Monsieur Bernard Dacier, photographe, pour ses très belles prises de vue notamment aériennes.

[1] Jacques Toussaint, conservateur en chef-directeur honoraire du Service des musées de la province de Namur.
[2] Laetitia de Witt, Le prince Victor Napoléon, 541 p., 2007.

Au fil de l'O
CUISINE DE SAISON

Au fil de l'O
Rue Basse 32
5332 Crupet
0473 29 26 79
www.aufildelo.net

AUTOS PASSION
0479 26 48 23

Technique et nature
HERBIET Jardin

Rue de Lustin, 47 B
5330 Maillen
083/ 65 55 45
www.herbietjardin.be

JardiSart
PÉPINIÈRES - JARDINERIE
ARCHITECTE & CRÉATION
DE JARDINS
Chaussée N.IV, 25
5330 SART-BERNARD
081 40 01 84
www.jardisart.be

SPRL
Vidange
BOTTON
Tél.: 083 65 51 39
Vidange de fosses septiques - Puits perdus et citernes à eaux - Débouchage de canalisations
www.vidangebotton.be – vidangebotton@hotmail.be

la maison du cadeau
Jacqueline MACOR - PESESSE
CADEAUX, SOUVENIRS
& ACCESSOIRES DECORATIFS
rue Haute, 9
5332 CRUPET
083 69 94 44

Restaurant
Le Pachis
8, rue Haute 5332
Crupet
083/689910

Ouvert du vendredi au dimanche, midi et soir

Discrètement, le castor est de retour dans le Crupet depuis 2025

Dans le numéro 81 de notre revue Crup'Echos de décembre 2010, nous avions expliqué le retour du castor en Wallonie à partir de l'année 1995 (1998 officiellement) par réintroduction clandestines dans plusieurs rivières ardennaises. Nous avions annoncé que tôt ou tard le castor allait réapparaître dans la vallée du Bocq et ses affluents, dont le Crupet.

Le castor européen, in *Castors en région wallonne*.
© asbl Biernaut, D. Lampereur, 2003.

Force est de constater qu'il aura fallu 30 ans pour que le castor revienne dans le Crupet. Il était dans la Meuse depuis le début des années 2000 mais ne parvenait pas à remonter dans le Bocq à cause des différentes chutes d'eau ou barrages artificiels, témoins du passé (forges et moulins), notamment à Yvoir. Il est plus que probable que les castors sont arrivés dans le Bocq vers 2020 via le Leignon dont les sources sont proches de celles du Bocq.

Durant l'été 2025, les premières traces de la présence du castor le long du Crupet sont apparues : arbrisseaux sectionnés, arbres abattus et entièrement rongés, branches rongées et emportées sur les berges, etc.

Jeune saule sectionné le long du Crupet, dont les branches et les feuilles ont servi de nourriture pour les castors.
© André P. août 2025.

Petit aulne glutineux abattu et entièrement rongé par les castors sur le Crupet. © André P. octobre 2025.

Branches d'érables sycomore sectionnée et transportée sur la berge du Crupet. © André P. août 2025.

Plusieurs jeunes érables sectionnés le long du Crupet, les marques des dents du castor sont bien reconnaissables. © André P. octobre 2025.

Copeaux produits pas le castor lors de l'abattage d'un arbre le long du Crupet. © André P. août 2025.

Plusieurs petits arbres sectionnés par le castor à proximité du Crupet. © André P. octobre 2025.

Petits arbres rongés sur 60 à 80 cm de hauteur par les castors sur les berges du Crupet. © André P. octobre 2025.

Le castor : historique, statut et mode de vie

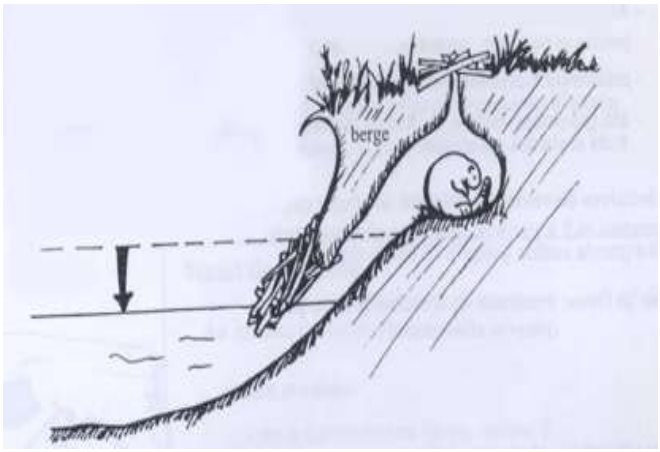

Schéma en coupe transversale d'un terrier de castor.
© Castors en région wallonne, 2003.

Autrefois, le castor était présent partout en Europe. Il a disparu de nos régions au début du XIX^{e} siècle à la suite d'une élimination systématique pour sa fourrure et sa glande castoréum (utilisée en médecine et parfumerie).

Le castor est un animal rongeur végétarien qui se nourrit de l'écorce des arbres en automne-hiver et de la strate herbacée et de feuillage au printemps-été. Il est pourvu d'une fourrure brune avec des reflets roux ou grisâtres. Ses pattes postérieures sont palmées, ce qui en fait un excellent nageur. Ces pattes antérieures lui permettent de tenir des petites branches lorsqu'il ronge.

Les castors construisent et entretiennent des barrages pour ralentir la vitesse de l'eau lorsque le courant est trop rapide.

Généralement, les coupes d'arbres diminuent d'années en années. Ces coupes sont facilement reconnaissables. Le castor coupe en effet les tiges en biseau et les plus gros arbres en crayon. Le castor n'est pas un ravageur mais un gestionnaire du cours d'eau.

Une famille de castors a un territoire en moyenne de 5 km le long d'une rivière. Le castor trouve refuge dans un terrier ou une cavité dont l'accès se fait sous l'eau. Si les berges ne permettent pas de creuse un terrier, il accumule des branches en surface pour constituer une hutte. Le castor est une espèce « clef de voûte » des milieux naturels aquatiques. Aucun animal, à part l'homme, n'exerce un tel pouvoir de modifier son environnement. En effet, le castor est un "ingénieur hydraulique" qui crée des zones humides, régule le débit des cours d'eau et favorise la biodiversité. Il crée souvent de nouveaux milieux de vies bénéfiques pour une multitude d'autres espèces.

Un castor adulte mort percuté par une voiture à proximité immédiate du Bocq.
© André P. mars 2026.

Le castor est une espèce protégée. Cependant, sa cohabitation avec l'homme occasionne parfois des nuisances importantes, principalement des inondations ou des destructions de plantations. Le problème est complexe car le castor est, d'une part, protégé et, d'autre part, joue un rôle majeur dans le maintien de la biodiversité de la ripisylve.

Portion naturelle sauvage du ruisseau de Crupet avec des eaux peu profondes. © André P. octobre 2025.

Portion naturelle sauvage du ruisseau de Crupet avec des eaux profondes. © André P. octobre 2025.

Conclusions

Le parcours du ruisseau de Crupet est en grande partie sauvage et naturel de son confluent avec le Bocq jusqu'aux portes d'Assesse hormis dans sa traversée du village de Crupet et les pertuis de Vivaqua. Plusieurs tronçons en eaux profondes sont propices à son implantation. Le castor ne construit pas nécessairement des barrages partout où il s'installe. Nous verrons dans les prochaines années comment et où il s'installe dans la vallée du Crupet et la place qui lui sera réservée.

Pascal André

Le drame de 1909

Nous allons revenir, dans les pages qui suivent, sur le drame qui se déroula à Crupet en 1909 : il s'agit de la noyade de quatre enfants du meunier Boussifet. Cette histoire est bien connue et elle fut évoquée, notamment, en 2008 dans le livre consacré à notre village[1]. Cependant, à notre connaissance, Crup'Échos n'a jamais rien publié sur le sujet, par respect pour les familles apparentées.

Si nous nous y intéressons maintenant, c'est un peu parce que le temps a fait son œuvre (117 ans, c'est long pour la mémoire humaine), mais aussi parce que Jean-Luc Wilmet, de Spontin, que nous remercions, nous a transmis le fruit de ses recherches. En effet, nous allons voir que les événements ont été relayés bien au-delà de notre village.

Le contexte familial

Henri Joseph Boussifet est né à Sovet le 21.08.1859. Il est le fils d'Auguste Boussifet et Anne Goffaux. Les Boussifet constituent une dynastie de meuniers depuis au moins 6 générations. Et plus loin encore, les ancêtres faisaient partie de la petite noblesse du Brabant wallon (à Bousval et Limelette notamment). Il s'agit donc d'une famille bien établie, ce qui n'empêchera pas Henri d'être marqué par le sort.

Fig. 1. Henri-Joseph Boussifet.
© Geneanet, généalogie Guy Boussifet.

Henri épouse Joséphine Donnay à Natoye le 19.11.1884 ;il est alors cultivateur à Sovet. Après une première fille née sans vie (1885), la famille s'agrandit d'un fils, Jules[2], né le 16.08.1886. Henri est alors meunier à Spontin. Le 14.11.1887, Joséphine accouche d'un second enfant mort-né ; elle décède 15 jours plus tard, vraisemblablement des suites de cet accouchement. Elle n'avait que 24 ans.

Comme bien souvent, dans de telles circonstances, le veuf se remarie assez rapidement, notamment pour assurer l'éducation des enfants en bas âge. C'est ce que fait Henri en épousant Marie-Alexandrine Donnay, à Natoye le 07.11.1888. Notons que Marie-Alexandrine n'est autre que la sœur aînée de Joséphine. Après Antoine Joseph, né le 23.08.1889, naît une fille qui meurt à 13 mois. Puis Marie-Alexandrine met au monde un 3e enfant, Hélène[3], le 04.04.1893.

La famille emménage ensuite à Chevetogne pour quelques années. Puis, le 30.6.1897, elle s'installe à Crupet[4] et y reprend le moulin à farine qui fut au XVIIIe siècle la papeterie Charlot[5]. C'est là que décède Marie-Alexandrine, le 03.07.1898. Après deux veuvages, le décès d'un enfant en bas âge et deux enfants mort-nés, Henri se retrouve à nouveau seul, avec trois enfants de 11, 8 et 5 ans.

Même problème, même solution : Henri se marie une 3e fois. Il attend toutefois 3 ans ½ cette fois. Le 16.04.1902, à Crupet, il épouse Joséphine[6] Martin. Elle est née à Crupet le 22.09.1869 et est la fille de Nicolas Martin et Marie-Barbe Dumont, un couple de cultivateurs.

Ce mariage semble toutefois être imposé par la bienséance de l'époque puisque quatre mois plus tard, le 11.08.1902, Joséphine accouche d'un garçon. Malheureusement, celui-ci meurt en décembre. Cela n'empêche pas

[1] L. GENETTE et J.-L. JAVAUX, *L'ancienne papeterie Charlot* dans *Crupet, un village et des hommes en Condroz namurois*, S.A.N., 2008, p. 577.
[2] Jules Boussifet épousera Jeanne Marie Quevrain à Crupet le 01.03.1919. Sept enfants naîtront de ce mariage.
[3] Elle épousa Edmond Haquenne à Évrehailles le 21.04.1921. Elle est décédée à Crupet le 30.10.1975.
[4] A.É.N., *Archives de la commune de Crupet*, n° 1195, Registre de la population 1901-1910.
[5] Pour ceux qui situent mal, il s'agit du long bâtiment, en rive droite du Crupet, en aval du restaurant *Au fil de l'O*.
[6] Son premier prénom était Lambertine, mais se faisait appeler par le deuxième, Joséphine.

la famille de s'agrandir avec les naissances de Léon le 19.10.1903, Marie-Joséphine le 08.07.1905, Félicie le 05.05.1907 et Camille le 14.11.1908. À ces quatre enfants, il faudrait encore ajouter un garçon[1] né le 08.07.1905, mais décédé dès le 05.08.1905.

À l'automne 1909, vivent donc au moulin Henri, Joséphine et 6 enfants : Antoine Joseph, Hélène, Léon, Marie-Joséphine, Félicie et Camille[2].

Le drame et sa relation dans les journaux belges

Tout se joue le matin du dimanche 03.10.1909.

Dès le lendemain, l'information est diffusée dans presque tous les journaux belges francophones et quelques journaux néerlandophones. Nous allons voir comment cela fut traité par la presse, sans porter de jugement sur les responsabilités. Au départ, quel que soit le journal, le récit des faits est quasiment identique ; tous reprennent la même dépêche d'un correspondant local. Voici ce qu'on pouvait lire dans *Le XXe Siècle*[3] :

A CRUPET-LEZ-NAMUR

Dans un accès de folie une femme se noie avec ses quatre enfants

Un terrible drame s'est déroulé, dimanche, à Crupet-lez-Namur. Là habite une femme mariée en secondes noces, la nommée Joséphine Martin, épouse Boucifet. Dimanche, vers 4 h. ½ du matin, un des fils du premier lit se leva dans l'intention d'aller pêcher dans le Bocq. A sa grande stupéfaction, il constata que sa mère n'était plus au lit et que les quatre enfants issus du second mariage n'étaient pas là non plus. Le jeune homme jeta un coup d'œil par la fenêtre et remarqua que l'eau de l'étang situé face à l'habitation était agitée comme si un être vivant s'y fut débattu. Il descendit l'escalier quatre à quatre et courut sur le bord de la mare. Un léger clapotement de l'eau indiquait seul qu'il venait de se passer quelque chose d'anormal. Des sondages furent entrepris et, au bout de quelques minutes, on ramena à la surface l'épouse Boucifet. Dans son tablier, elle tenait enroulé le plus jeune de ses enfants, une fillette de onze mois. Puis on repêcha les corps de trois autres enfants, deux garçons et une fille. L'aîné des enfants, Léon, était âgé de 7 ans. Les quatre petiots avaient cessé de vivre ; quant à la mère, que l'on retrouva évanouie, ce ne fut qu'après beaucoup d'efforts qu'on parvint à la ranimer.

De l'avis quasi-unanime à Crupet, l'épouse Boucifet s'est jetée à l'eau avec ses quatre enfants dans un accès de folie subite. L'épouse Boucifet est âgée de 38 ans.

Le lendemain, le même journal poursuivait[4] :

A CRUPET-LEZ-NAMUR

Dans un accès de folie une femme se noie avec ses quatre enfants – La mère coupable est placée sous mandat d'arrêt

Le parquet de Namur a fait, dimanche après-midi, une descente à Crupet pour indaguer au sujet du terrible drame qui s'y était déroulé aux premières lueurs du jour. Comme nous l'avons dit, les quatre enfants de l'épouse Boucifet ont été repêchés à l'état de cadavre. Quant à la mère, son état s'était beaucoup amélioré lundi midi, à tel point que le praticien qui la soigne la considérait comme hors de danger.

Les magistrats, avant de regagner Namur, ont mis l'épouse Boucifet sous mandat d'arrêt : elle est gardée à vue et sera conduite à la prison de Namur dès que son état de santé le permettra, afin d'être soumise à l'examen des médecins aliénistes. Le parquet de Namur est retourné lundi après-midi à Crupet, accompagné de deux médecins légistes. Les praticiens ont procédé à l'autopsie des quatre enfants.

Comme expliqué plus haut, toutes les versions sont quasiment identiques. Toutefois, étrangement, celle du *Het Laatste Nieuws*[5] – librement traduite –se démarque de la ligne francophone générale en apportant plus de précisions.

Drame horrible à Crupet (Namur)

Une femme qui se noie avec ses quatre enfants – Des détails incroyables

Voici quelques détails sur le drame incroyable qui s'est joué dimanche dans l'aimable petit village de Crupet.

[1] Nous avons volontairement omis les prénoms des enfants décédés avant 1909. En effet, ceux-ci ont été donnés ensuite à d'autres enfants et les mentionner aurait créé des incompréhensions ou des confusions.

[2] Bien que toujours domicilié à Crupet, Jules, le fils aîné, n'est jamais cité. Peut-être était-il employé ailleurs.

[3] *Le XXe Siècle*, 05.10.1909, p. 2.

[4] *Le XXe Siècle*, 06.10.1909, p. 2.

[5] *Het Laatste Nieuws*, 06.10.1909, p. 1.

Le mari de la malheureuse femme qui, pour commettre une telle action, devait sûrement être victime d'hallucinations, est un homme de 50 ans, Henri Boucifet, qui était marié pour la troisième fois. De ses précédents mariages, il avait deux fils et une fille.

L'épouse Boucifet, Joséphine Martin, est une femme d'une quarantaine d'années, qui avait quatre enfants de son mari, dont le plus vieux a 5 ans et le plus jeune à peine 11 mois.

La famille était très unie et il n'y avait aucune raison de prévoir un tel drame.

Près de la maison, dans laquelle la famille habitait, il y a un moulin à eau qui ne fonctionne plus depuis déjà longtemps ; c'est dans le ruisseau qui amène l'eau que l'incroyable accident arriva.

Une mère insensée

Dans la nuit de samedi à dimanche, pendant qu'elle donnait le sein à son plus jeune enfant, la femme Martin fut soudain prise de pensées tristes.

Elle se leva, prit son enfant et alla le jeter dans le ruisseau devant le moulin. Alors elle retourna à la maison, pris les deux petites filles de 4 et 3 ans dans leur lit, habilla le garçon de 5 ans et s'en alla avec tous vers l'eau. Arrivée là, elle attacha les deux petites filles à une pierre avec son tablier, et les jeta dans l'eau. Puis, avec son petit garçon dans les bras, elle sauta après eux.

La fille, Hélène Boucifet, née du premier mariage du fermier, qui avait entendu des rumeurs dans la maison et suspecta qu'il s'était passé quelque chose, se leva. Elle alla dans la chambre de son père et le vit seul couché dans son lit. Les lits des enfants étaient vides aussi.

Rapidement, elle réveilla son père et son frère Joseph et tous partirent à la recherche de la mère et de ses enfants. Arrivé dehors près de l'eau du moulin, Joseph pensa entendre un gémissement. Il se hâta et remarqua Joséphine Martin qui venait juste de couler. Il plongea derrière elle et put heureusement la ramener sur le bord. Elle ne donnait néanmoins plus aucun signe de vie.

Alors il remarqua la literie des quatre enfants dans la rivière. Il les récupéra un à un ; on essaya encore de les ramener à la vie, mais sans résultat. Ils étaient déjà morts.

Grâce à des soins vigoureux, la mère fut ramenée à la conscience et un docteur appelé put s'en occuper. Tout le village fut aussitôt informé de l'événement et la gendarmerie lança une enquête. Dimanche, le parquet de Namur est descendu sur place et délivra un mandat d'arrêt envers Joséphine Martin. Comme son état ne permettait pas de la transporter, elle fut gardée dans la ferme.

Le sentiment général est qu'elle a agi dans un accès de folie.

Au-delà de précisions qu'il est difficile de lire, ce récit semble plus cohérent dans le déroulé des faits que celui présenté précédemment. Les lieux sont aussi mieux décrits ; le moulin qui n'est plus en activité est celui d'Avilonmoulin, en aval de l'habitation des Boussifet. Les noyades se sont donc produites dans le ruisseau entre les deux moulins. On notera que le journaliste était bien renseigné sur le fait qu'il s'agissait de la troisième épouse d'Henri Boussifet, même s'il commet une erreur concernant la naissance d'Hélène.

L'Indépendance belge[1], de son côté, présentait Joséphine Martin sous un certain jour, laissant planer de lourds sous-entendus, la possible folie n'étant pas envisagée.

L'horrible tragédie de Crupet :

L'autopsie des petites victimes du drame de Crupet, faite lundi après-midi, a démontré que toutes quatre avaient succombé à la submersion.

L'état de l'épouse Boucifet ayant, d'autre part, continué à s'améliorer, les médecins légistes ont autorisé son transfert à la prison de Namur. A sa descente du train, les voyageurs, très nombreux à ce moment, se sont précipités pour la dévisager ; mais les gendarmes ont jugé prudent de l'entraîner rapidement, la soustrayant ainsi à la curiosité publique.

Depuis son horrible forfait, l'épouse Boucifet n'a pas manifesté le moindre repentir ; elle a conservé un excellent appétit et elle dort d'un profond sommeil.

Le Patriote[2], lui, avait un autre avis quant à la responsabilité de Joséphine Martin, même si les éléments avancés paraissent plutôt légers pour établir le diagnostic final. L'article évoquait aussi une attitude a posteriori quelque peu différente de celle présentée par *L'Indépendance belge*.

Drame mystérieux à Crupet

IL S'AGIT BIEN D'UN DRAME DE LA FOLIE

Un de nos amis nous écrit :

Je reviens de l'enterrement des quatre victimes de l'horrible drame de Crupet ; l'assistance était fort nombreuse, et les larmes coulaient abondantes, des yeux de toutes les mères.

On ne s'explique pas comment un tel forfait a pu être perpétré.

[1] *L'Indépendance belge*, 06.10.1904, p. 4.

[2] *Le Patriote*, 07.10.1909, p. 3.

Le père Boussifet est un homme exceptionnellement bon, très attaché à ses devoirs, aimant tendrement sa femme et ses enfants, ne fréquentant pas les cabarets.

Son épouse aussi était une honnête femme dont le passé est irréprochable ; elle était très attachée à son marie et à ses enfants.

L'accord régnait dans la maison ; on gagnait de l'argent. Les deux aînés par leurs charriages, rapportaient, en moyenne, 30 francs par jour.

Un petit fait pourtant indiquerait que depuis quelque temps la tête de la malheureuse commençait à se détraquer : la pauvre femme commanda pour elle-même, il y a quelques jours, à la modiste de Crupet, un chapeau de crêpe « haut de forme et à large bord » ! La modiste, étonnée, lui conseilla un chapeau plus modeste et qui lui siérait mieux. « Mais, répondit Mme Boussifet, le meunier veut bien que j'aie un grand chapeau ! » C'était la folie qui s'annonçait.

Quand l'infortunée revint à elle, cinq heures après avoir été retirée de l'eau, sa première parole fut : « Qu'ai-je fait ? » Et sur-le-champ elle fit appeler le pasteur de l'endroit pour lui demander « si elle était responsable.

Pour finir, voici un article paru dans *Le Courrier de l'Escaut*[1] qui évoque des raisons allant à l'opposé de ce qui précède.

Le drame de Crupet

Joséphine Martin, qui s'est jetée à l'eau avec ses quatre enfants, peut être considérée comme hors de danger. Elle va être écrouée dès que le permettra son état, car l'autopsie a démontré que les quatre enfants étaient morts noyés, par sa faute, donc.

Le mobile du drame serait celui-ci : Joséphine Martin avait prêté à des enfants qu'elle avait eu d'un premier lit une somme d'argent dont elle ne parvenait pas à se faire rembourser, et c'est, affolée par la crainte que ses quatre enfants tombassent dans la misère, qu'elle s'est jetée à l'eau avec eux, après se les être liés autour du corps.

Cette version est assez étonnante dans la mesure où Joséphine Martin était célibataire quand elle a épousé Henri Boussifet.

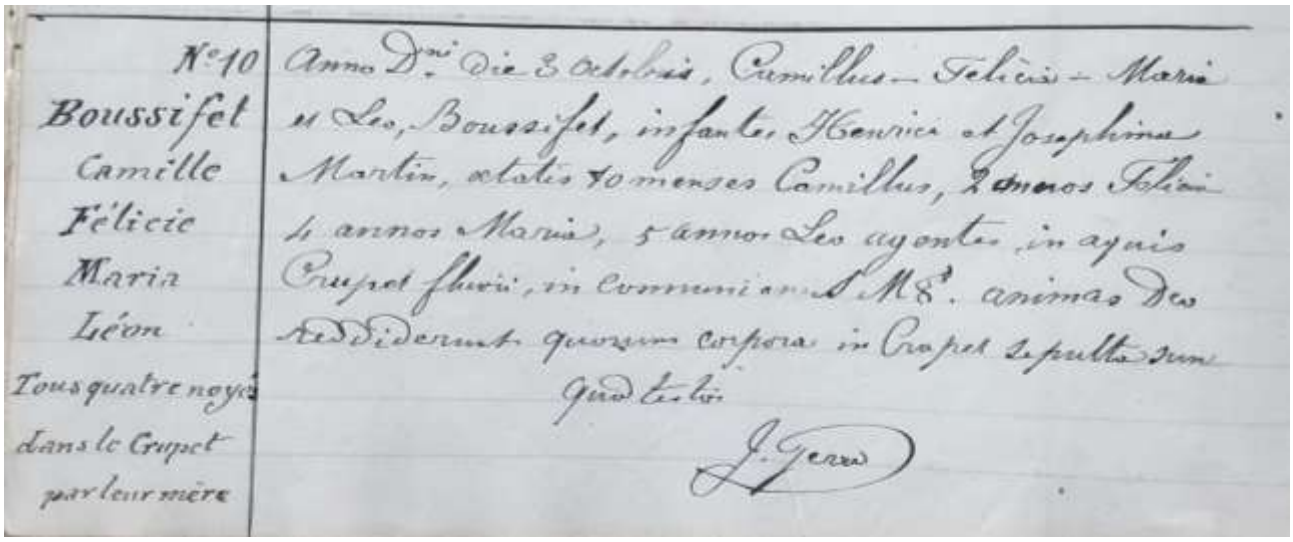

Fig. 2. L'acte de décès des quatre enfants Boussifet. © Registre paroissial de Crupet, 1909.

Les journaux français relatent aussi les faits

Venons-en maintenant à ce qui a été le déclencheur de cet article, les trouvailles de Jean-Luc Wilmet dans les journaux français. Et ceux-ci furent nombreux à diffuser l'information, même si cela se limita souvent à la retranscription d'une dépêche. Le texte était à peu près toujours le même et relativement court. Voici quelques exemples.

L'Humanité, journal communiste édité à Paris, écrit le 04.10.1909 :

Drame de la Folie - Une mère se suicide avec ses quatre enfants

Namur, 3 octobre. — A Crupet, près de Namur, une mère s'est jetée dans un étang avec ses quatre enfants. Les enfants ont péri. La mère a été relevée vivante. Son état est désespéré. On croit que cet acte a été accompli dans un accès de folie subite.

[1] *Le Courrier de l'Escaut*, 06.10.1909, p. 3.

Des comptes-rendus en tous points identiques sont publiés le même jour par *Gil Blas, Le Radical, L'Univers, Le Journal, La Petite Gironde*, …

Le Petit Journal[1] en dit un peu plus, ce qui ne l'empêche pas d'être à la fois imprécis et très affirmatif :

LE CRIME D'UNE FOLLE

Namur, 3 Octobre.

Mme Joséphine Martin, épouse en secondes noces de M. Boucifet, âgée de trente-huit ans, habitant Crupet, donnait depuis quelque temps des signes de dérangement cérébral.

Ce matin, son fils du premier lit trouva vide la chambre où elle couchait avec ses quatre enfants du second lit.

On s'alarma et on constata que la folle s'était jetée à l'eau avec les quatre pauvres petits. Elle seule a été sauvée.

Le compte-rendu français le plus complet est à trouver dans *Le Grand Écho du Nord et du Pas-de-Calais*, du 06.10.1909. Sans doute est-ce dû au fait qu'il paraît deux jours après les autres et qu'il profite de la proximité avec la Belgique :

DRAME DE LA FOLIE

PRES DE NAMUR, UNE FEMME SE JETTE A L'EAU AVEC SES QUATRE ENFANTS

Bruxelles, 4. - Un terrible drame s'est déroulé au village de Crupet, près de Namur. Le fils aîné de Mme Joséphine Martin s'était levé le matin, vers quatre heures, pour aller à la pêche. A sa grande surprise, il constata que sa mère n'était plus au lit et que ses deux frères et deux sœurs étaient également absents.

Un coup d'œil jeté par la fenêtre lui fit remarquer que l'eau de l'étang situé en face de l'habitation était agitée comme si quelqu'un se débattait.

Il descendit l'escalier et courut sur le bord. L'agitation de l'eau persistait. Des sondages furent entrepris et après quelques minutes, on ramena le corps de Mme Martin puis ceux des quatre enfants, dont l'aîné avait sept ans et le plus jeune trois mois.

Les quatre bambins étaient morts. Quant à la mère, on parvint à la ranimer, mais elle n'avait pas sa raison.

Les médecins croient qu'elle a été frappée de folie et que c'est au cours d'une crise qu'elle est allée se jeter à l'eau avec ses enfants.

En passant, notons que l'information circulait rapidement à l'époque : les faits se déroulent le dimanche et le lundi toute la France en est informée.

Et ensuite ?

… Plus rien ! Au-delà du 07.10.1909, les journaux sont muets. Nulle trace d'un procès dans les années qui suivent.

En 2009, cent ans après les faits, Patricia Quevrin avait entamé des recherches. Mais le greffe du tribunal de première instance de Namur et la prison de Namur ne purent lui donner aucune information.

Il faut en conclure que Joséphine Martin a bien été jugée irresponsable de ses actes et qu'elle aura bénéficié d'un non-lieu. Elle n'a pas été internée non plus, ou si ce fut le cas, pour une durée relativement courte.

En effet, le 12.01.1912, une fille prénommée Marie-Laure naît à Crupet au sein de la famille Boussifet-Martin ! Donc Joséphine Martin devait déjà être libre au printemps 1911, soit seulement 18 mois après les tragiques événements.

Etude de Me Loos, notaire, rue Pepin, 18
à Namur

Vente définitive

MOULIN ET TERRES

à Crupet

Mardi 13 janvier 1914, à 2 h. 1/2 précises, au café Mlle Eudoxie Dasty, à Crupet, les propriétaires vendront définitivement, par le ministère de Me Loos, notaire à Namur :

1er lot : Le moulin dit «Neufmoulin», comprenant maison d'habitation, bâtiment rural, pré, jardin et dépendances, le tout de 52 ares 38 cent., occupé par M. Boussifet.

Ce moulin se vendra avec ou sans le matériel qui en dépend.

2e lot: Terre, lieu dit «Les Six Bonniers», de 2 hect. 52 ares 37 cent., tenant au marquis de la Boussière, MM. Vermeulen et Jadot, et à chemin, le tout occupé par M. Laloux

La terre et le moulin pourront se vendre séparément.

Grandes facilités de paiement 102

Fig. 3. Annonce de la mise en vente du moulin occupé par les Boussifet.
© L'Ami de l'Ordre, 04.01.1914 p.3.

[1] *Le Petit Journal*, 04.10.1909, p.3.

Le 13 janvier 1914, le moulin occupé par les Boussifet fut mis en vente à Crupet.

La famille emménagea alors à Évrehailles, plus précisément au hameau de Fumy. C'est là que décéda Joséphine Martin le 08.11.1918. Henri Boussifet se retrouvait à nouveau seul avec un jeune enfant de 6 ans. Malgré le deuil de trois épouses et de cinq enfants, il vécut encore de nombreuses années : il mourut à Évrehailles, le 29.04.1943, à l'âge de 83 ans.

Qu'en penser aujourd'hui ?

Comme précisé en début d'article, nous avons voulu rester le plus neutres possible en reproduisant uniquement ce qu'ont publié les journaux de l'époque.

Néanmoins, avec plus de cent ans de recul, deux réflexions viennent assez à l'esprit.

Premièrement, à la lumière de nos connaissances actuelles, ne faut-il pas voir dans la « folie » de Joséphine Martin, ce que l'on nomme actuellement une « dépression post-partum » ? Évidemment, il s'agit dans ce cas d'une forme extrême de la dépression, mais on peut imaginer que ce ne devait pas être facile pour elle tous les jours de devoir s'occuper de six enfants en bas âge. À cela s'ajoutait peut-être la perte de son premier bébé qu'elle ne pouvait oublier …

Ensuite, il est difficile de ne pas faire un parallèle avec le cas de Geneviève Lhermitte qui, à Nivelles le 28.02.2007, égorgea ses cinq enfants. Les circonstances étaient bien sûr différentes, et sans doute plus difficiles encore à accepter quand le sang coule. Mais dans ce cas, l'affaire arriva aux assises où la prévenue fut condamnée à la perpétuité. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la justice n'était pas toujours plus dure par le passé …

Hugues Labar

APPEL A VOS SOUVENIRS

Dans le prochain numéro de Crup'Échos, à paraître en novembre, nous comptons écrire un article sur les festivités du **50e anniversaire de la grotte de Saint-Antoine**, en 1953.

Nous faisons appel à vos **archives** et à votre **mémoire**.

Si vous avez des photos ou si vous pouvez témoigner, contactez-nous.

0474/444.726 - hugues.labar@outlook.be

Souvenirs, souvenirs

J'ai retrouvé un ancien album de photos, lequel comprend quelques « pépites ». Parmi celles-ci, j'en ai retenu deux à votre attention.

La première fut prise par mes soins au café du Vieux Château. Je pense que c'était en 1975, à l'occasion du 30e anniversaire de la fin de la guerre 1940-1945. Elle rassemble les membres du Collège communal de l'époque et les anciens combattants, soit :

- debouts de gauche à droite : **Jacques Laloux**, **Maurice Lenoble**, **Victor Pesesse** (2e échevin), **Pierre Limbosch** (bourgmestre), **Nestor Therasse** et **Marcel Laloux** (1er échevin) ;
- assis de gauche à droite : **Edmond Frand**, **Robert Franco** et **Arsène Jaumotte**, (lui-même, par ailleurs, tenancier dudit établissement).

La seconde photo remonte à 1970 ou 1971. Elle concerne un match amical entre les cadets de Crupet (maillot rouge) et ceux de Durnal (maillot blanc avec bande oblique rouge). C'était sur notre terrain fétiche des Loges. Beaucoup de Durnaliens, « *pahauts* », sont bien connus dans notre village. Parmi les joueurs de Crupet, certains venaient de Naninne ou de l'Institut d'Yvoir.

Sauf erreur ou omission, nous avons identifié :

- debout de gauche à droite : Claude Pesesse (« faux-frère » évoluant à Durnal), Henri Willem (dit Bibi, délégué de Durnal), Joseph Vincent (Yvoir), « le grand Ben » (Naninne), Marcel Pesesse, Jean-Paul Theunissen, Christian Lamury, Fernand Quevrain, Richard Leyder, inconnu (Yvoir), Jean-René Lamand, Claude Tasseroul (Naninne), Michel Gobert, Jacky Warnon, … Noël (Naninne) et Christian Delvaux ;

- accroupis, de gauche à droite : Luc Albert, Marcel Rondeaux, Marcel Valard, Gérard Lannoy, Christian Joyeux, Roger Henrard (dit le Roy, dit Trrrésor), Marc Lastelle, Francis Laloux, Marcel Albert, Jean Romnée, Baudouin Bertholet et Bernard Deravet.

Une pensée émue pour tous les trop nombreux amis décédés.

Marcel Pesesse

RÉPAR CUIR

RÉPAR-CUIR
Rue St Joseph, 9 - 5332 CRUPET
0475 89 05 87
Vêtements. cuir daim - skai - mouton retourné. ...
Technique spéciale de vulcanisation sur cuir lisse, réparation de déchirures, trous, griffes, brûlures, ...
CORDONNERIE
Chaussures, sacs, vestes en cuir, ...
CERTIFIÉ PARABOT et AMBIORIX
Membre de la Fédération nationale de la chaussure
Rue Léopold, 4 - 5500 DINANT
0474 39 99 13

TECHNIQUE SPÉCIALE DE VULCANISATION

Crupet Pelote : dernières infos

Le nouveau comité se compose comme suit :

- President : Marvyn Lelièvre
- Vice-President : Christophe Scaillet
- Trésorier : Thomas Grandjean
- Secrétaire : Bastien Grandjean
- Responsable sponsoring : Jeremy Pesesse
- Responsable brasserie : Julian Reyser

Deux équipes sont alignées en 2026, l'une en régionale 1, l'autre en U16.

Équipe R1

Titulaires : Christophe, Manu et Ronald Scaillet, Kevin Genicot, Geoffray Labar, Marvyn Lelièvre et Hadrien Lamberty.

Soit 6 natifs de Crupet et 7 (100%) formés à Crupet, étant donné que Kevin, le seul non-Crupétois, a commencé sa "carrière" en pupilles à Crupet ! C'est exceptionnel et mérite d'être souligné. On ne pense pas qu'il y ait une seule équipe, toutes divisions confondues, dans la DINAMO, voire toute la Belgique, qui peut se targuer de faire ça, et certainement pas une qui est championne de Belgique et qui re-joue le titre cette année.

Remplaçants : Jérôme Scaillet, Thomas et Bastien Grandjean, Julian Reyser, Jeremy Pesesse

Au 31 mai, après les 6 premières rencontres, soit le tiers du championnat, Crupet a remporté toutes les luttes et se trouve **en tête** de classement avec 17 points sur 18. Pour rappel, une lutte se gagne par 13 jeux. 3 points sont distribués par lutte ; une équipe obtient 1 point dès qu'elle a gagné 6 jeux. Donc, une lutte gagnée 13-5 rapporte 3 points au vainqueur tandis qu'une lutte gagnée face à un adversaire qui a pris entre 6 et 12 jeux rapporte 2 points à l'équipe gagnante et 1 point à l'équipe perdante.

Classement au 31/05/2026

Position	Equipe	Luttes jouées	Luttes gagnées	Luttes perdues	Jeux gagnés	Jeux concédés	Points
1	CRUPET	6	6	0	78	24	17
2	HAUT-LE-WASTIA	6	5	1	70	39	13
3	NIL-ST-VINCENT	5	3	2	51	42	9
4	EMINES	6	2	4	57	63	9
5	HAVRENNE	5	3	2	46	44	8
6	PECROTS	5	3	2	46	49	7
7	DORINNE	6	3	3	60	71	7
8	MIAVOYE	6	1	5	45	76	6
9	DAVE	6	1	5	51	71	5
10	SAINT-MARC	5	1	4	34	59	3

Calendrier R1 (pour les luttes à venir) :

DATE	HEURE	TYPE	LIEU	VISITÉ	VISITEUR
Sam 13/6	15H00	Lutte de championnat	EMINES	EMINES	CRUPET
Sam 20/6	15H00	Lutte de championnat	CRUPET	CRUPET	DORINNE
Sam 27/6	15H00	Lutte de championnat	PECROT	PECROT	CRUPET

Sam 04/7	15H00	Lutte de championnat	CRUPET	CRUPET	NIL-ST-VINCENT
Dim 12/7	15H00	Lutte de championnat	MIAVOYE	MIAVOYE	CRUPET
Dim 19/7	15H00	Lutte de championnat	CRUPET	CRUPET	HAVRENNE
Mar 21/7	15H00	Lutte de championnat	CRUPET	CRUPET	DAVE
Dim 26/7	16H00	Lutte de championnat	SAINT-MARC	SAINT-MARC	CRUPET
Dim 02/8	15H00	Lutte de championnat	CRUPET	CRUPET	HAUT-LE-WASTIA
Dim 09/8	15H00	Lutte de championnat	DAVE	DAVE	CRUPET
Sam 22/8	15H00	Lutte de championnat	CRUPET	CRUPET	EMINES
Sam 29/8	16H00	Lutte de championnat	DORINNE	DORINNE	CRUPET

Équipe U16

L'équipe des U16 se compose de Merlin Cellier, Harold et Théo Devroye, Lucas Dubasin, Leopold Grandjean, Lucien Guillaume, Émile Mazzier et Mathis Verhaege.

Au 7 juin, notre équipe de jeunes n'a encore disputé que 3 luttes de championnat dont 2 perdues et 1 gagnée. Elle est avant-dernière au classement avec 2 points, mais rien n'est joué à ce stade puisqu'il y a encore de nombreuses luttes à disputer.

Nous leur adressons tous nos encouragements et vous invitons à venir les supporter.

Calendrier U16 (qui peut changer)

DATE	HEURE	TYPE	LIEU	VISITÉ	VISITEUR
Ven 12/6	18H30	Lutte de championnat	CRUPET	CRUPET	MORVILLE
Ven 19/6	18H30	Lutte de championnat	DORINNE	DORINNE	CRUPET
Ven 26/6	18H30	Lutte de championnat	DAVE	DAVE	CRUPET
Ven 03/7	18H30	Lutte de championnat	CRUPET	CRUPET	SAINT-DENIS B
Ven 10/7	18H30	Lutte de championnat	SAINT-DENIS	SAINT-DENIS A	CRUPET
Ven 17/7	18H30	Lutte de championnat	CRUPET	CRUPET	MESNIL ST BLAISE
Ven 31/7	18H30	Lutte de championnat	CRUPET	CRUPET	MIAVOYE
Ven 07/8	18H30	Lutte de championnat	MORVILLE	MORVILLE	CRUPET
Ven 21/8	18H30	Lutte de championnat	CRUPET	CRUPET	DORINNE

LE MOULIN DES RAMIERS
HÔTEL
LE PIGEONNIER
BAR

www.lemoulindesamiers.be
+32 83 69 02 40
Rue Basse, 31 - 5332 CRUPET
lemoulindesramiers@gmail.com
lemoulindesramiers
lemoulindesramiers

Crupet85 : les activités passées et à venir

En 2026 comme les années précédentes, Crupet 85 continue à animer notre village. La première activité fut organisée le 22 février avec le goûter des « seniors ». La deuxième fut le barbecue de printemps, le 6 avril, avec la traditionnelle chasse aux œufs du Lundi de Pâques. Le soleil était au rendez-vous et ce fut tant mieux car vu l'affluence record (il n'y eut jamais autant d'inscrits), de nombreux participants ont mangé dehors, sous chapiteau tout de même.

Fig. 1 et 2. Le départ de la chasse et les plus petits à la recherche des œufs dans la plaine de jeux.

À cette occasion, un nouvel équipement, un portique combiné, associant goal de football et panneau de basket, a été inauguré en présence du bourgmestre et des quatre échevins. Cet investissement, d'un montant de 7.723 € TVAc a été financé par Crupet85 et le budget participatif communal. En outre, Crupet85 s'était chargé de l'élaboration du cahier des charges et de la commande du matériel.

Fig. 3 et 4. L'inauguration du nouvel équipement sportif par l'échevin Vincent Wauthier.

Tout récemment, Crupet85 a organisé la 39e brocante le dimanche 7 juin. Elle avait été précédée par un apéritif villageois le vendredi 5 juin, associant Crupet85, Crupet Pelote et Crupet'étanque.

L'agenda devrait être complété par la traditionnelle marche gourmande « Saveurs de Noël » le samedi 12 décembre. D'autres événements seront encore organisés, mais le calendrier n'est pas encore définitivement arrêté.

Crupet85

La Province de Namur appelle à témoigner à la suite des inondations des 14 et 15 juillet 2021

Le service des cours d'eau de la Province de Namur va réaliser une étude pour la partie du ruisseau de Crupet située en aval du château, afin d'identifier si des améliorations peuvent être mises en œuvre dans ce tronçon pour prévenir les risques d'inondations.

Les 14 et 15 juillet 2021, des inondations ont touché une partie du village de Crupet. D'importants dégâts matériels ont entraîné des conséquences considérables pour de nombreux habitants. Dans le cadre de la gestion des risques d'inondations et de son rôle de gestionnaire du ruisseau de Crupet, la Province de Namur a réalisé une première étude hydraulique du ruisseau (voir Crup'Echos n°107, mai 2024, pages 10 à 17), depuis l'amont du ruisseau jusqu'au donjon. Cette étude a permis d'identifier différentes améliorations qui seront mises en œuvre et permettront de réduire les risques dans ce tronçon du cours d'eau.

Une nouvelle étude hydraulique, couvrant la seconde partie du ruisseau en aval du château, va débuter prochainement. Afin de bien comprendre les phénomènes survenus, calibrer et évaluer l'impact des solutions envisagées, le service technique Provincial a besoin de récolter un maximum de témoignages : niveaux d'eau atteints au plus fort de la crue, photos, vidéos, etc.

La Province de Namur, Service Territoire et Supracommunalité, Pôle Gestion intégrée des cours d'eau, attend vos témoignages, photos ou vidéos à l'adresse Email : service.technique@province.namur.be

Le Crupet et le ry de Gence débordent en face du restaurant « Au fil de l'O », le 15 juillet 2021 à 8h48. © André P.

Pascal André

D'anciens souvenirs mortuaires

Jean-Claude Quevrain nous a prêté une petite boîte à cigare contenant d'anciens souvenirs mortuaires. Ils rappellent quasiment tous des personnes de Crupet décédées entre 1880 et 1930. Ceux-ci (il y en a environ 120) étaient donc dans la famille depuis des décennies.

L'équipe de Crup'Échos les a scannés et a encodé les informations dans un fichier. Nous en avons profité pour y ajouter une douzaine d'autres souvenirs que des membres du Forum possédaient. Les scans recto-verso et la liste de ces souvenirs seront mis à disposition sur le site *crupechos.be* prochainement.

Profitons-en pour évoquer brièvement la composition de ces souvenirs.

En fait, le recto a peu évolué : il était réservé à une image à caractère religieux, où deux thèmes principaux se détachaient. Le premier, le plus répandu, était celui des allégories, assez variées, accompagnées généralement d'un texte allant du sobre au grandiloquent. Comme illustration, revenaient le plus souvent la croix seule, le Christ en croix, la colonne brisée, la tombe ou encore le ciboire. Quant aux textes, le plus simple était certainement « *Regrets éternels* » comparé à d'autres comme : « *Par les mérites de Votre Sainte Passion ayez pitié de nous, ô Jésus* », « *L'Homme n'est que poussière, mais l'Âme reflet de Dieu est éternelle* » ou bien encore « *Là Haut je donnerai la Gloire pour les Opprobres, la Joie pour les Larmes et l'Éternelle Félicité pour les Souffrances de la Terre* ». Le second thème était celui des saints et des saintes : dans cette « catégorie », la Vierge Marie arrivait largement en tête.

Le recto changea radicalement au cours des années 1920-1930 quand les imprimeurs commencèrent à y faire figurer le portrait du défunt. Il faut dire que la photographie s'était largement démocratisée et qu'il était bien rare qu'on ne possède pas l'une ou l'autre photo de famille à utiliser pour la circonstance.

Quant au verso, il resta relativement immuable tout au long de la période. Il était généralement composé de trois parties. La première rappelait le nom du défunt ou de la défunte, celui de son conjoint ainsi que les dates et lieux de naissance et de décès. Parfois, des informations étaient données sur les circonstances de la mort. La deuxième partie était consacrée à un ou deux petits textes provenant le plus souvent de la bible. Enfin, la troisième partie reprenait une prière octroyant des jours d'indulgence.

Un léger changement intervint toutefois aux alentours de 1900 quand le liseré noir fit son apparition. En effet, au 19e siècle, les textes étaient simplement encadrés par des lignes ou des guillochis.

Une catégorie de souvenirs mortuaires faisait exception à ces règles : ceux imprimés pour les enfants morts en bas âge. Le recto représentait quasi à chaque fois un ange tenant dans ses bras un nourrisson et le liseré était bleu et non noir.

Hugues Labar

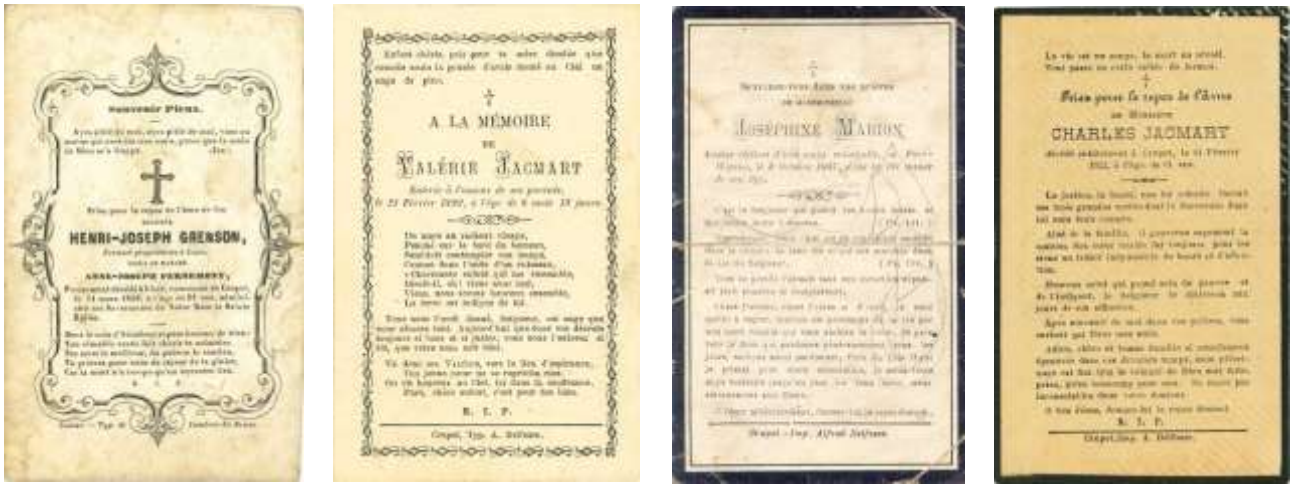

Fig. 1 à 4. Quatre versos montrant le passage de l'encadré au liseré noir.
La Fig. 2 concerne un enfant de 8 mois. La Fig. 3 fait référence à la mort violente de la jeune femme.

Fig. 5 à 7. La croix.
Fig. 8. La colonne brisée.

Fig. 9. La sépulture.
Fig. 10 à 12. Le Christ miséricordieux.

Fig. 13 et 14. La Vierge.
Fig. 15 et 16. Deux saintes.

Fig. 17. Une pensée pour le défunt.
Fig. 18 et 19. Un enfant emporté par un ange.

In memoriam

Claire Mottint, veuve du dernier instituteur de Crupet, Michel Mottart, mère d'Anne-Michèle, Bruno et Pierre, nous a quittés ce 19.01.2026, à l'âge de 90 ans.

Domiciliée à Jambes depuis de très nombreuses années, elle est toujours restée à l'écoute de la vie crupétoise et marquait beaucoup d'intérêt pour les personnes qu'elle avait connues. Après une longue maladie, elle s'est envolée, avec la discrétion qui la caractérisait, résignée et sereine.

Paulette Pairon était née le 01.05.1941. Elle nous a quittés le 21.11.2025. Épouse de Jean-Pierre Derie, domiciliée depuis de très nombreuses années au Hameau de Assesse, Paulette était la fille de Firmin et Célinie Pairon, premiers patrons de l'Hôtel du Centre, (actuellement Le Pachis), une institution.

Après avoir repris la gestion de l'hôtel pendant quelques années, le couple avait décidé de remettre ce commerce, Jean-Pierre, dans un premier temps, restant attaché à ses activités bancaires. Ils coulaient désormais une retraite paisible et sont toujours restés profondément attaché à Crupet, en témoigne leur abonnement ancien à Crup'Echos.

Guy Scaillet était né à Crupet le 02.12.1953 et est décédé à Mont-Godinne le 07.02.2026.
Il était un bricoleur hors pair qui trouvait toujours une solution avec ses doigts en or. Il était aussi le roi des farces, toujours prêt à surprendre et à faire rire. Mais c'était aussi un homme généreux, dévoué à ses enfants et sa famille. On pouvait compter sur lui, se confier à lui, en toute confiance.

Attaché à son village et à ses racines, il a rejoint la terre qu'il aimait tant.

Marcel Houbion est né à Emptinne le 29.11.1936 et s'est éteint dans son sommeil à Lustin le 15.02.2026. Il se destinait au métier de maçon quand, à 19 ans, il eut un accident de moto. Une erreur médicale lui valut ensuite une amputation de la jambe. Vu son handicap, il devint cordonnier, métier qu'il aimait peu. Il s'y consacra quand même courageusement pendant 30 ans, les douleurs fantômes ne l'ayant jamais abandonné.

Il appréciait les dimanches après-midi au football, les concours de cartes, les goûters des 3x20 de Maillen, les repas au restaurant en famille … et plus récemment se rendre au Pigeonnier. Il prenait aussi grand soin de son jardin potager, qu'il nettoyait tous les jours, souvent de grand matin.

Née le 28.03.1938 à Horion-Hozémont, en province de Liège, **Marie-Elisabeth Loumaye**, mieux connue à Crupet sous le nom de Lisette Demasy, est décédée dans sa maison d'Insefy ce 04.01.2026.

Début des années 1960, elle avait épousé Fernand Demasy qu'elle avait rencontré à la ferme de Venalte où elle venait aider à la moisson chez son oncle Charles Lange. Le couple s'est installé à Insefy où Fernand exploitait une ferme avec son frère Alexandre. Pendant de nombreuses années, les Crupétois ont pu apprécié le bon beurre et le fromage blanc qu'ils vendaient au porte-à-porte.

Après leur retraite, Fernand et Lisette ne manquaient aucune réunion mensuelle des « Aînés ». Veuve depuis 2022 et bien qu'à l'écart du village, Lisette avait souhaité rester dans sa maison où elle recevait régulièrement la visite de ses trois enfants.

Crup'Échos présente ses sincères condoléances aux familles éprouvées.

FUNÉRAILLES
& FUNÉRARIUM HENNUY
Monuments et
accessoires mortuaires
Rue de la Croix Limont, 6 - 5590 Ciney
Rue de Lenny, 107 - 5360 Natoye
Rue Julie Billiart, 34 - 5000 Namur
083 21 50 50 – 0475 64 16 82 – 083 65 79 89
pf.hennuy@skynet.be

Marcel vous suggère :

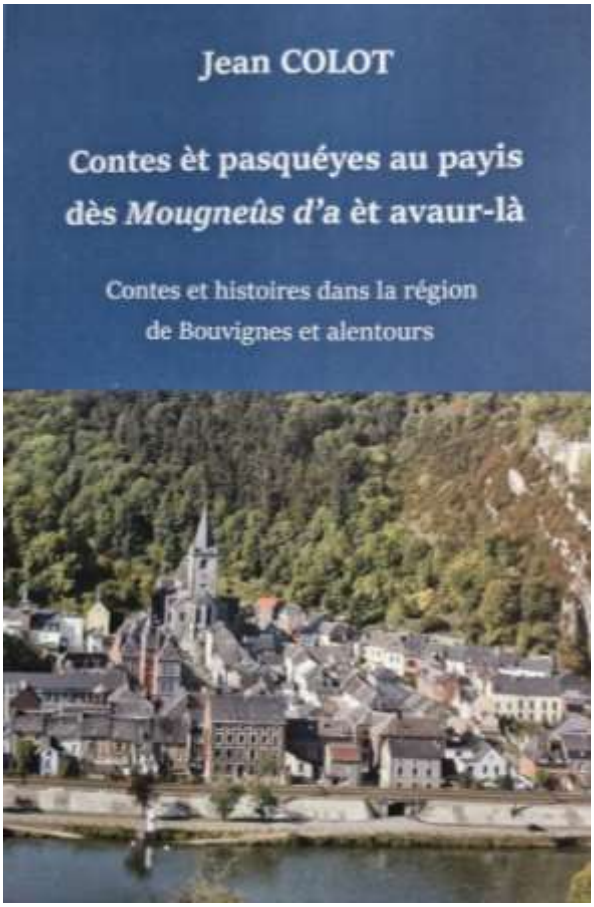

Lecture dialectale

Mon ami Jean Colot, de Bouvignes, vient de publier le livre « *Contes èt pasquéyes au payis dès Mougneûs d'a èt avaur-là* » (traduction française en deuxième partie).

Ancien professeur de langues et directeur d'école, Jean aime transmettre son savoir. Pour les personnes intéressées, chaque mois, il anime des tables de conversation avec un autre passionné, Jean Carly, à la Maison des Jeunes d'Anhée.

Achat : 15€, par téléphone au 0484/27.67.10 ou dans plusieurs librairies : Papyrus et Point-Virgule à Namur, Lipajou à Bouge. Des exemplaires se trouvent aussi chez *Les Rèlis Namurwès*. Je peux aussi servir d'intermédiaire.

Escapade à Maredsous

Comme déjà évoqué, il m'arrive d'encadrer des touristes américains et canadiens lors de visites à Maredsous, découverte que je vous recommande vivement.

Pour une réservation de groupe, réclamez Christian. Cet ancien recteur et professeur d'histoire du collège de Maredsous est un puits de science, de spiritualité, de symbolique, un véritable génie. Vous apprendrez énormément de choses à son contact. Vous aurez peut-être le privilège, exceptionnel, d'accéder à la salle du Chapitre de l'Abbaye.

Marcel Pesesse

MAZDA
by LOUYET NAMUR

MAZDA LOUYET

NAMUR | Chau. de Marche 555, tel. 081 32 05 11

18,9 – 19,4 kWh/100KM 0 G/KM CO_2 (WLTP)

Contactez votre concessionnaire Mazda pour toutes les informations concernant la fiscalité de votre véhicule.

DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ. Législation environnementale (A.R. 19.03.04). www.mazda.be

Les valeurs indiquées sont basées sur la méthode de test WLTP. Les valeurs sont provisoires et en attente d'homologation. Annonceur et E.R. : Mazda Motor Logistics Europe sa, agissant sous le nom Mazda Motor Belux, importateur. Blaaswindstraat 162, B-2830 Willebroek. Numéro d'entreprise : 0406.024.281. Numéro de compte bancaire : BE21 3200 0698 7003. Contact : info-be@mazdaeur.com. www.mazda.be

MAZDA